

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 30 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 12 Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation : Date de publication : 23 juin 2017 07 juillet 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER

Mme Frédérike DRAY à Mme Justine GRUET M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN

M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE

Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET

Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST

Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI

Mme Sylvie HEDIN à M. Gilbert CARD

M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir de la DCM 17.30.06.49)

Convention entre la S.C.I. Les Beaux Ares et la Ville de Dole

Aménagement de la Ville

Secrétaire de séance

Annie MAIRE-AMIOT

Conseillers absents en cours de séance :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51); M. Daniel GERMOND (DCM 17.30.06.56-57-58-59); Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-63-64)

Rapporteur

Référence

Nº 17.30.06.66

Commission

Objet

Philippe JABOVISTE

Conseillers ayant quitté la séance

M. Ako HAMDAOUI (DCM 17.30.06.55)

Monsieur Serge ROUX, représentant la S.C.I. Les Beaux Ares domiciliée à DOLE (39100), 188 avenue Jacques Duhamel, a déposé en mairie le 18 avril 2017 une demande de permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement sur un terrain d'environ 8000 m². Cette opération, « Le Clos de Valcombe », sera desservie par une voie nouvelle débouchant rue du Bizard et comportera six lots dont la superficie varie de 1050 à 1220 m².

Selon les dispositions de l'article R442-8 du Code de l'Urbanisme, le lotisseur se propose de céder à la Commune la voie interne de son programme immobilier, ses réseaux et d'une manière générale tous les équipements communs après leur entière exécution. A cet effet, il a été rédigé un protocole qui précise les conditions de leur transfert dans le patrimoine communal aux plans technique, financier et en termes de délai.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 20 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le projet de convention ci-annexé entre le lotisseur et la Ville de Dole,
- AUTORISE Monsieur le Député-maire à signer la convention,
- **APPROUVE** l'acquisition des équipements communs du lotissement sous réserve du respect par le lotisseur des clauses de la convention,
- PRÉCISE que cette acquisition sera consentie moyennant le prix symbolique d'un euro,
- AUTORISE Monsieur le Député-maire à signer l'acte à intervenir,
- PRÉCISE que l'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- S'ENGAGE à classer la nouvelle voie dans le domaine public communal dès que son assiette aura été acquise par la collectivité.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Direction des Services Techniques
- SCP BARTHEN-RUIZ-VANDEL Notaires associés 8 rue Joseph Thoret -39100 DOLE
- S.C.I. Les Beaux Ares 188 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

Fait à Dole, le 30 juin 2017 Pour extrait certifié conforme, Le Député maye

Jean-Marie SERMIE